

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL VTT

LE PORGE 22/03/2015



CONTACT ORGANISATEUR O2LP : Thierry DUBERNET 06.88.03.49.60 www.o2lp.fr

UFOLEP GIRONDE 72 av EGLISE ROMANE 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX
05.56.79.00.22 ufolep33@gmail.com / www.cd.ufolep.org/gironde

EDITO DU PRESIDENT

L'organisation du Championnat Régional Cyclocross à peine terminée, nous nous voyons confier celle du Championnat Départemental VTT.

Il se déroulera de nouveau sur le site pittoresque qu'est le camping municipal « La Grigne ». Nous y avons tracé trois circuits très variés mais à la portée de tous les niveaux en utilisant au mieux les dunes boisées par la pinède.

C'est bien sûr avec grand plaisir qu'O2LP accueillera les nombreux vététistes et leurs accompagnants qui pourront tous après l'effort se restaurer sur place.

Je remercie chaleureusement Monsieur le Maire du Porge et son équipe de nous avoir permis d'organiser à nouveau cette compétition sur le camping municipal.

Je remercie également le Comité Départemental Ufolep Gironde de nous avoir une fois de plus accordé sa confiance.

Bienvenue aux vététistes Girondins en terre Porgeaise.

Thierry DUBERNET
Président O2LP

ATTENTION

INFORMATIONS IMPORTANTES

PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL VTT **(22/03/2015 à LE PORGE)**

Etre en possession de :

> *LICENCE COMPETITION (26014) UFOLEP33 + CARTE COMPÉTITEUR VTT*

Les retraits de plaque (courses de l'après-midi) ne seront possibles qu'à partir de 13h00

PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT RÉGIONAL VTT **(12/04/2015 à BELVES -24-)**

Etre en possession de :

> *LICENCE COMPETITION (26014) UFOLEP33 + CARTE COMPÉTITEUR VTT*

PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT NATIONAL VTT **(16-17/05/2015 à CHAMBERET -19-)**

Nombre de places limitées

Selon vos résultats aux championnats **départemental** et **régional**

Et en fonction des quotas nationaux.

Etre en possession de :

> *LICENCE COMPETITION (26014) UFOLEP33 + CARTE COMPÉTITEUR VTT*

Avoir participé aux :

> *Championnat départemental VTT*

> *Championnat régional VTT*

Faire acte de candidature par l'intermédiaire de votre club, en joignant photocopie de votre licence et carte compétiteur.

NB : pour obtenir la carte compétiteur, faire une demande par l'intermédiaire de votre club au moins 15 jours avant la date de la compétition.

ACCES LE PORGE

Camping municipal « la grigne » LE PORGE Océan

Le Porge, entre Lacanau au Nord et Lège Cap-Ferret au Sud, à l'Ouest de Bordeaux, juste avant l'océan Atlantique



!! ATTENTION !!

**LA ROUTE DEPARTEMENTALE ENTRE LE PORGE VILLE ET LE PORGE OCEAN
EST EN TRAVAUX
LES CONDITIONS DE CIRCULATION SERONT PLUS DIFFICILES
PREVOIR UN TEMPS DE TRAJET PLUS LONG**

**LIEU DE LA COMPÉTITION et PARKING
ACCES FLÉCHÉ**

REGLEMENT CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL VTT

Le Championnat Départemental VTT UFOLEP se déroulera le dimanche 22 Mars 2015 à LE PORGE. Le comité départemental UFOLEP en a confié l'organisation au club « O2LP », avec la bienveillante collaboration de la commission technique départementale VTT de la Gironde.

Cette épreuve, qualificative pour le championnat national UFOLEP de VTT, n'est ouverte qu'aux seuls licenciés UFOLEP (compétition 26014) détenteurs d'une carte compétiteur VTT en bonne et due forme et dont la licence aura été homologuée au minimum 15 jours avant la compétition.

Circuit :

C'est une épreuve chronométrée sur un circuit balisé donnant lieu à un classement par catégories d'âges.

La compétition se déroulera sur 3 circuits balisés de +/-2.9km (11/12 & 13/14), +/-4km (15/16 & Ad Féminines) et +/-5.1km environ (Ad Masculins) à parcourir une ou plusieurs fois selon les catégories (cf. les règlements administratifs et sportifs de l'UFOLEP).

La reconnaissance du circuit se fera le 21 mars 2015 de 14h à 17h **et sera interdite une fois les épreuves lancées.**

Inscriptions :

Celles-ci se font obligatoirement en avance à l'aide des feuilles prévues à cet effet et fournies dans ce dossier (avant le **13 Mars 2015**, délai de rigueur).

Les droits d'inscription sont fixés à : **3€** pour les 11/12 ; 13/14 et 15/16 ans et **6€** pour les 17 ans et plus.

Aucune inscription ne sera prise sur place le jour de la manifestation

Le jour de la course, tout participant devra remettre sa licence homologuée et sa carte VTT à la table d'inscription pour recevoir sa plaque de cadre et son transpondeur. Ces documents lui seront restitués après retour de cette même plaque et transpondeur.
- Un commissaire sera chargé de la vérification des licences.

Sécurité :

Le casque à coque rigide sanglé est obligatoire (y compris lors de l'échauffement). Le directeur de course ou l'un des commissaires est à même de refuser le départ à un concurrent contrevenant.

Le Directeur de course et la Commission Technique Départementale se réservent le droit, en fonction des conditions climatiques ou d'évènements exceptionnels, de modifier le parcours ou les distances à effectuer.

Le poste de secours est assuré par **SAUVETEURS SECOURISTES FRANCAIS**

Matériel :

- # Le changement de VTT ou de roues est strictement interdit durant l'épreuve.
- # L'entraide entre les concurrents d'une même course est autorisée.
- # Aucun maillot strictement publicitaire ou explicitement identifié à des groupes sportifs professionnels n'est autorisé durant l'épreuve. Le non respect de cette règle est une cause de disqualification prononcée par les personnes habilitées.

Appel :

- # La présentation à l'appel (avec le matériel et plaque de cadre) 15mn avant le départ est obligatoire.

Classements : CHRONOMETRAGE ELECTRONIQUE PAR TRANSPONDEUR

- # Les classements seront établis dans l'ordre d'arrivée des concurrents (classement scratch) et selon les catégories mentionnées.
- # Chaque vainqueur de catégorie se verra remettre un maillot de champion départemental UFOLEP Gironde [à la condition sine qua non que cette catégorie présente au moins trois concurrents au départ].
- # Les trois premiers de chaque catégorie se verront remettre une récompense.
- # Selon les règles en vigueur à l'UFOLEP, aucune prime en espèce ou en numéraire n'est autorisée.
- # Tout abandon doit obligatoirement être signalé à la ligne d'arrivée.
- # Aucun maillot ne sera attribué au vainqueur des catégories ayant moins de 3 partants.
- # Certaines catégories comportant peu de participant(e)s pourront être regroupées pour un départ commun.

Site :

- # Zone de parking concurrent : se fera obligatoirement à l'extérieur du camping.
- # Un point de lavage et toilettes seront disponibles sur place.
- # Un espace buvette et restauration seront ouverts.

Réclamations :

- # Le déroulement de la compétition est placé sous la responsabilité du directeur de course.
- # Les réclamations éventuelles devront être envoyées au Comité Départemental sous 48h (et sous pli recommandé) accompagné d'un chèque de caution 80€, encaissé en cas de non recevabilité de la réclamation

Lutte contre le dopage :

- # Dans le cadre de la prévention et de la lutte contre le dopage, des concurrents peuvent être amenés à satisfaire à un contrôle anti-dopage exercé selon les règles en vigueur.

La participation à cette épreuve entraîne l'approbation pleine et entière de ce règlement, le concurrent s'engageant également à respecter les règles en vigueur à l'UFOLEP.
La pratique du VTT implique le respect du site et de l'environnement.

V.T.T Categories d'âges - saison 2014-2015

Conformément aux règlements nationaux UFOLEP, les titres sont disputés par catégories d'âge, selon la répartition et les appellations suivantes :

- Jeunes 11 / 12 ans (masculins / féminins) nés en 2003 & 2004
- Jeunes 13 / 14 ans (masculins / féminins) nés en 2001 & 2002
- Jeunes 15 / 16 ans (masculins / féminins) nés en 1999 & 2000
- Adultes féminines 17 / 29 ans nées entre 1986 & 1998
- Adultes féminines 30 / 39 ans nées entre 1976 & 1985
- Adultes féminines 40 et + nées avant le 31/12/1975
- Adultes masculins 17 / 19 ans nés entre 1996 & 1998
- Adultes masculins 20 / 29 ans nés entre 1986 & 1995
- Adultes masculins 30 / 39 ans nés entre 1976 & 1985
- Adultes masculins 40 / 49 ans nés entre 1966 & 1975
- Adultes masculins 50 / 59 ans nés entre 1956 & 1965
- Adultes masculins 60 ans et plus nés avant le 31/12/1955
- Tandems à partir 17 ans (nés en 1998 et avant)

PROGRAMME*

***Préambule :** le directeur de course aura la possibilité, en fonction des conditions climatiques et des impondérables, de modifier les distances et le parcours voire d'annuler les épreuves.

➤ **Dimanche 22 Mars 2015 : 8 h 30**

- Accueil, présentation des licences, remise des dossards, des plaques de cadre et des transpondeurs des courses du matin

Circuit 1 : 2,9km environ / Circuit 2 : 4km environ / Circuit 3 : 5,1km environ

➤ **Dimanche 22 Mars 2015 : 9 h 15 (appel à 9 h 00) – CIRCUIT 3**

17/19 ans M : 5 tours

50/59 ans M : 5 tours

60 ans et + M : 5 tours

NB : MAXI AUTORISE PAR LE REGLEMENT 1h45 ou 30km

➤ **Dimanche 22 Mars 2015 : 11 h 30 (appel à 11 h 15) – CIRCUIT 1**

11/12 ans (M/F) : 2 tours

NB : MAXI AUTORISE PAR LE REGLEMENT 25mn ou 7km

13/14 ans (M/F) : 3 tours

NB : MAXI AUTORISE PAR LE REGLEMENT 35mn ou 9km

➤ **Dimanche 22 Mars 2015 : 12 h 45 (appel à 12 h 30) – CIRCUIT 2**

15/16 ans F : 3 tours

15/16 ans M : 3 tours

NB : MAXI AUTORISE PAR LE REGLEMENT 1h ou 20km

F 17/29 ans : 5 tours

F 30/39 ans : 5 tours

F 40 ans et + : 5 tours

Tandems (à partir de 17 ans) : 5 tours

NB : MAXI AUTORISE PAR LE REGLEMENT 1h45 ou 30km

➤ **Dimanche 22 Mars 2015 : 13 h 00**

- Accueil, présentation des licences, remise des dossards, des plaques de cadre et des transpondeurs des courses de l'après-midi

➤ **Dimanche 22 Mars 2015 : 14 h 30 (appel à 14 h 15) - CIRCUIT 3**

20/29 ans M : 6 tours

30/39 ans M : 6 tours

40/49 ans M : 6 tours

NB : MAXI AUTORISE PAR LE REGLEMENT 2h ou 35km

Animation : Xavier RODET

Remise des récompenses 17 h 00.

Chaque vainqueur de catégorie se verra remettre un maillot de champion départemental UFOLEP Gironde. Aucun maillot ne sera attribué au vainqueur des catégories ayant moins de 3 partants.

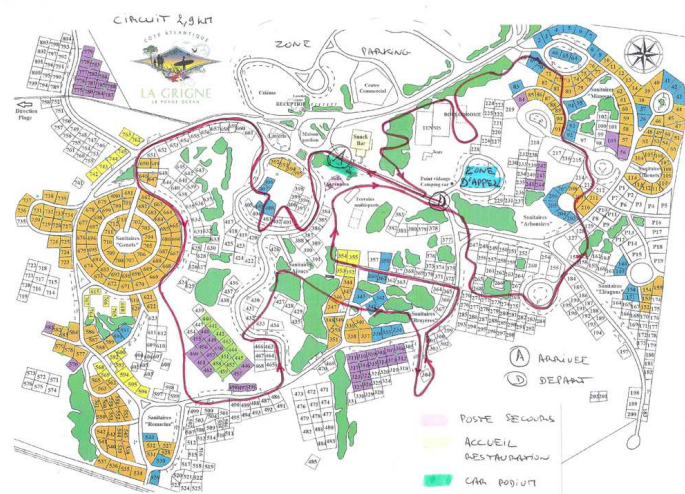
Le port du casque à coque rigide sanglé est obligatoire.

Tout participant devra remettre sa licence homologuée et sa carte VTT à la table d'inscription pour recevoir sa plaque de cadre et son transpondeur. Ces documents lui seront restitués après retour de cette même plaque et transpondeur.

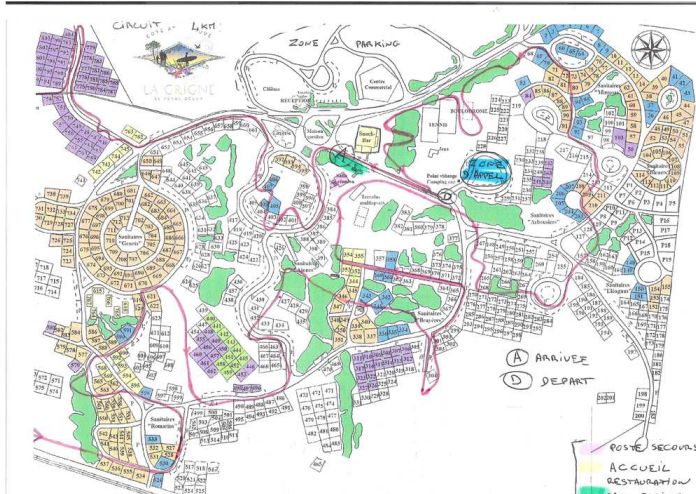
CIRCUITS* * sous réserve de modifications

Attention : afin de respecter l'organisateur et la difficulté pour obtenir les autorisations de passage, il est interdit d'emprunter le circuit en dehors du jour prévu pour la reconnaissance du championnat (le 21/03 de 14h à 17h), sous peine de disqualification.

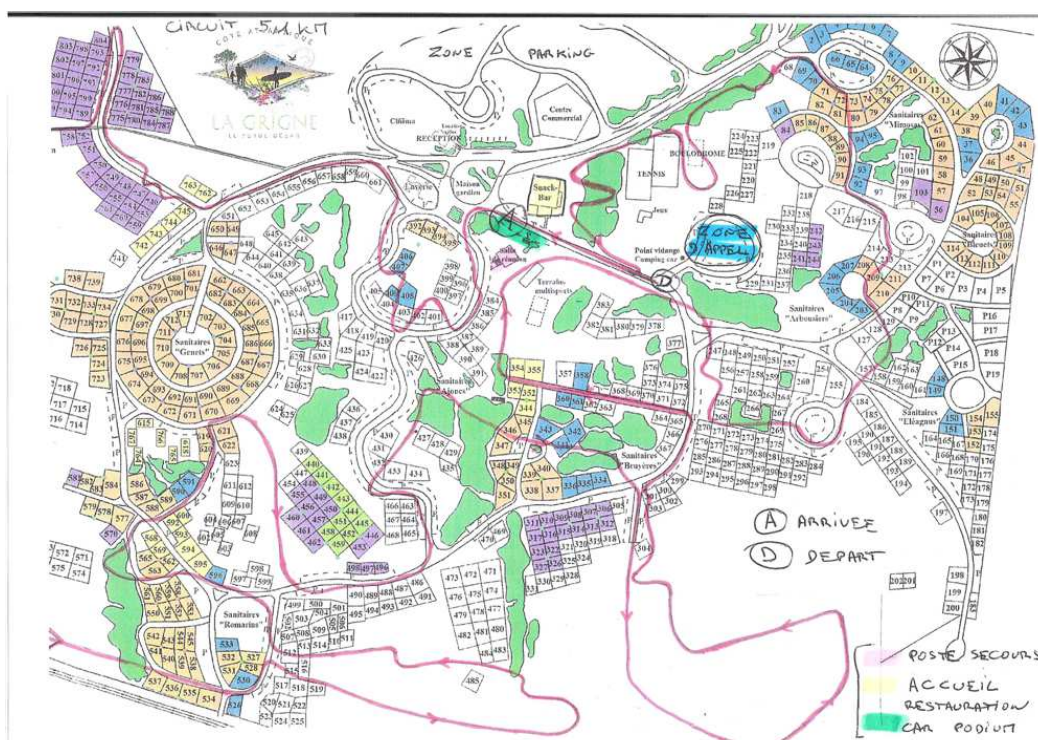
CIRCUIT 1 : +/- 2.9km



CIRCUIT 2 : +/- 4km



CIRCUIT 3 : +/- 5.1km



ASSOCIATION : _____

[illegible]

Tout participant devra remettre sa licence homologuée et sa carte VTT à la table d'inscription pour recevoir sa plaque de cadre et son transpondeur

NE PAS JOINDRE DE REGLEMENT
UNE FACTURATION SERA FAITE AU CLUB APRES LA COURSE
Aucun engagement sur place

Pré Inscription (sous réserve de qualification) au Championnat National UFOLEP VTT 2015 à CHAMBERET (19)

Cette candidature doit être retournée au Comité avant le 13/03/2015 ou déposée lors du départemental

Nom : _____ Prénom : _____

Club : _____

N° de licence : _____

Double licence ? *Si vous avez une double ou triple licence, merci de joindre une photocopie de chaque licence*
€ Aucune € FFC (précisez) : _____ € FSGT (précisez) : _____

- 1 Déclare sur l'honneur m'engager à participer au Départemental et au Régional VTT 2015.
- 2 Demande par la présente à la Commission Technique Départementale VTT de bien vouloir retenir ma candidature pour le Championnat National VTT UFOLEP 2015 de CHAMBERET (19).
 - Si je suis qualifié(e) par la CTD, je m'engage à honorer cette sélection.
 - A l'inverse, si je n'honore pas ma sélection, je suis passible d'une amende de 55,00 € pour les adultes et 35,00 € pour les enfants.

SELECTION

La Gironde bénéficie au maximum de

Jeunes F 13/14 ans	10 titulaires et 1 remplaçante
Jeunes M 13/14 ans	10 titulaires et 1 remplaçant
Jeunes F 15/16 ans	10 titulaires et 1 remplaçante
Jeunes M 15/16 ans	10 titulaires et 1 remplaçant
Adultes M 17/19 ans	10 titulaires et 1 remplaçant
Adultes M 20/29	6 titulaires et 1 remplaçant
Adultes M 30/39	6 titulaires et 1 remplaçant
Adultes M 40/49	6 titulaires et 1 remplaçant
Adultes M 50/59	6 titulaires et 1 remplaçant
Adultes M 60 +	6 titulaires et 1 remplaçant
Adultes Féminines 17/29	10 titulaires et 1 remplaçante
Adultes Féminines 30/39	10 titulaires et 1 remplaçante
Adultes Féminines 40+	10 titulaires et 1 remplaçante
Tandems Masculins 17 ans et plus	5 équipages
Tandems Mixtes 17 ans et plus	5 équipages

TARIFS D'ENGAGEMENTS

Adulte 14,50 € et Jeune 7,50 €

A l'issue du championnat une facture sera adressée à votre club

Signature du licencié précédée de la mention manuscrite *Lu et approuvé*

Fait à _____,

Signature :

Le _____

NOS PARTENAIRES

